Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 029-212901797-20260929-DEL_2026_07_02-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST
COMMUNE DE PLOUDANIEL

Délibération
N° 2026-07-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2026

DATE DE CONVOCATION : 22 septembre 2026

MEMBRES EN EXERCICE : 27
PRESENTS : 24
VOTANTS : 27

PRESIDENT : M. GUIZIOU Pierre, Maire
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme JEZEQUEL Audrey

Séance ouverte à 19h

Présents : M. GUIZIOU Pierre, Maire ; M. ABJEAN Pierre, Mme NICOLAS Anne-Cécile, M. ABIVEN Nicolas, Mme LE TRAON Sandrine, M. SERVEL Philippe, Mme MAYOL Sandrine, M. LE HIR Laurent, adjoints au maire ; M. BOSSARD Jacques, Mmes LEMOINE-LESTOQUOY Catherine, LE HIR Claude, MM. L'HOUR Stéphane, BESSON Stéphane, Mme RIOU Sandrine, M. TORCHEN Erwan, Mme LE BOT Carole, M. BARREAU Eric, Mme KÖNIG Coralie, M. KERMARREC Yann, Mme LESCOUALCH Céline, MM. BOUCHER David, OLLIVIER David, Mme JEZEQUEL Audrey, M. TANNE Nicolas

Ont donné procuration : Mme Véronique NEDELEC a donné procuration à Mme Sandrine MAYOL, Mme Emmanuelle BEGOC JURADO a donné procuration à Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Laura L'AZOU a donné procuration à M. David OLLIVIER

Absent/excusé :

****

OBJET : Initiation à la langue bretonne dans les écoles - Convention avec le Conseil départemental du Finistère / année 2026-2027

Mme NICOLAS expose :

Depuis plusieurs années, les élèves des écoles primaires du Finistère peuvent bénéficier de séances d'initiation au breton, à raison d'une heure hebdomadaire par classe.
Ce dispositif est co-financé par le Conseil départemental, la commune concernée et la Région Bretagne, en partenariat pédagogique avec l'Inspection académique du Finistère, et la Direction de l'Enseignement Catholique du Finistère pour les écoles privées.

Pour l'année scolaire 2026-2027, l'école Jean Monnet et l'école Sainte Anne ont formulé une demande d'intervention, qui a été validée pédagogiquement par l'Inspection académique et la Direction de l'Enseignement Catholique. Le volume horaire accordé est de 3h / semaine, à raison de 30 semaines sur l'année scolaire, réparties entre les deux écoles (1h école Jean Monnet / 2h école Sainte Anne). Le montant prévisionnel total s'élève à 5 400 € pris en charge de la manière suivante :

- participation de la commune = 2 280 €
- participation du Département = 2 401,80 €
- participation de la Région = 718,20 €.

Vu l'avis favorable de la commission Enfance, Jeunesse et Liens intergénérationnels,
Vu l'avis favorable de la commission Finances, économie et ressources humaines,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- ***Valide le volume horaire proposé au titre de l'initiation à la langue bretonne 2026/2027,***
- ***Valide la participation financière prévisionnelle de la commune à hauteur de 2 280 €,***
- ***Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.***

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUDANIEL (Finistère)

Pierre GUIZIOU

La secrétaire de séance

Audrey JEZEQUEL